

V A R I É T É**HAGIOGRAPHIE POITEVINE****Un mot sur sainte Soline**

De belles fêtes religieuses ont eu lieu dernièrement dans la paroisse de Sainte-Soline (Deux-Sèvres), à l'occasion de la réception d'une relique de la glorieuse patronne du lieu.

Rien n'est mieux que de raviver le souvenir des génies tutélaires du pays, des célestes protecteurs que Dieu a chargés de veiller sur nos personnes, nos maisons et nos champs.

A ce propos, je veux, relativement à la Sainte en question, offrir aux lecteurs bénévoles une courte note extraite d'un travail plus considérable.

Culte

En dehors de la ville de Chartres où sainte Soline a été anciennement et est encore en grande vénération, on trouve son culte répandu dans la partie de l'ancienne Aquitaine comprise entre la Garonne et la Loire.

Voici les lieux où elle est actuellement honorée et qui portent son nom :

1^o Sainte-Soline, canton de Lezay (Deux-Sèvres), diocèse de Poitiers. Dans l'église paroissiale, trois vitraux reproduisent des scènes de la vie de la Sainte. Une de ses reliques apportée de Chartres y a été déposée en grande pompe, le 16 octobre dernier.

2^o Sainte-Soline, canton de Brossac (Charente), diocèse d'Angoulême. Sainte Soline est également titulaire de l'église paroissiale.

3. Sainte-Soline, canton de la Jarrie (Charente-Inférieure), diocèse de la Rochelle. La dénomination de cette paroisse dérive par apocope de *Soline*, *Souline*; car c'est bien cette Sainte qui a donné son nom à la localité. Les anciens pouillés l'appellent tous *Sancta Solina*. (Cf. Cholet, *Etudes sur l'ancien diocèse de Saintes*, p. 10.) Sainte Soline n'est plus aujourd'hui titulaire de l'église paroissiale; c'est saint Vincent qui l'a remplacée. « Ce patronage est relativement nouveau, m'écrivait, le 21 octobre 1872, M. le curé Aubouin; car j'ai connu un vieillard qui, avant la Révolution, avait vu célébrer au mois d'octobre la fête patronale de sainte Soline. »

Un autel consacré à la Sainte existe dans l'église. On y voit aussi une verrière représentant son martyre et qui y a été mise en 1878.

Aucun de ceux qui se sont occupés de sainte Soline n'a parlé de cette paroisse. Je citerai en particulier nos hagiographes locaux, tels que M. de Chergé, le chanoine Auber, dom Chamard, l'abbé Boutin, etc. Le Propre du diocèse de Poitiers qui mentionne les deux autres paroisses placées sous l'invocation de la Sainte, a également oublié celle-ci.

4. Une chapellenie de Sainte-Soline existait autrefois dans l'église collégiale de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers. Elle avait été fondée au xv^e siècle par un des chanoines, Guillaume Davidis, qui avait aussi fondée une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Pitié dans la paroisse de Sainte-Soline (Deux-Sèvres).

Nom

Soline ou Souline, en latin *Solina*, n'est pas la forme originale de ce nom. La forme primitive et véritable nous est donnée par une charte d'entre 1083 et 1098. Mentionnant la paroisse de Sainte-Souline (Charente), elle l'appelle *Sancta Solempnia*. (Cf. Cholet, *Cartulaire de Saint-Etienne de Baigra*, p. 189.)

De *Solempnia* ou *Solempnia* est sorti *Soline*, *Souline*, par le changement de la désinence *nia* en *ne*.

De la même façon, *Solempnis*, nom d'un évêque de Chartres mort au vi^e siècle, a produit les formes suivantes : *Souleine* (diocèse de Chartres), *Solein* (diocèse de Blois), *Solan* (diocèse de Tours.)

* * *

Allons plus loin et faisons un rapprochement.

Qui ne connaît sainte Solange, la patronne du Berry, particulièrement honorée dans la paroisse qui porte son nom, canton des Aix-d'Angillon (Cher), diocèse de Bourges.

Si je compare sa légende avec celle de sainte Soline, je vois que, comme elle, elle consacra sa virginité à Dieu.

Comme elle, elle prit la fuite et lutta pour la conserver.

Comme elle, elle souffrit la mort, à cause de son héroïque résistance, et fut décapitée.

Comme elle, elle était originaire du pays d'Aquitaine.

Comme elle, fêtée à divers jours; comme elle, invoquée au moment des grandes sécheresses, pour avoir de la pluie.

Qui plus est, le nom de sainte Solange a la même origine que celui de sainte Soline, et provient comme lui de *Solempnia*. (Cf. *Bolland.* éd. Palmé, t. VII, mai, p. 669, note 82; — Cocheris, *Origine et formation des noms de lieux*, p. 148.)

Ici la désinence *mnia* se change en *nge*.

C'est ainsi que *Do-mnio*, nom d'un évêque martyr de Sallone, a produit *Do-nge*.

Par la même règle, le substantif *somnium* a fait *so-nge*.

De même :

Saint *Mem-mius*, 1^{er} évêque de Châlons, a produit *Me-nje*.

Saint *Balse-mius*, martyr, — *Bausse-nge*.

Saint *Pota-mius*, confesseur au v^e siècle, — *Poua-nge*.

Saint *Euphe-mia*, vierge martyre, — *Offen-ge* et *Offa-nge*.

Il ne faut pas s'étonner si un même nom présente les flexions différentes. Elles sont le produit des différences de dialecte. Chez nous, en France, un grand nombre de noms de saints ont subi des transformations plus ou moins étranges.

— 830 —

Pour s'en convaincre on n'a qu'à consulter le *Vocabulaire hagiologique* de Chastelain.

Enfin, je conclus que la similitude qui existe entre sainte Soline et sainte Solange est telle qu'on est sérieusement tenté de se demander si elles sont bien deux personnes différentes.

Revenons à sainte Soline en particulier. Vu la provenance de son nom — *Solemnia* — il n'y pas lieu de tirer son étymologie de *sol*, soleil, mais bien de *solemnis*, *sollennis*, formé de *solus*, seul, et de *annus*, année, et signifiant *qui se fait une fois par an*.

Les applications qu'on pourrait faire de la première étymologie tomberaient absolument à faux.

L'abbé Alfred LARGÉAULT.